

Témoignage de Marcelle Lehmann née May.

**Une déportée
à un milicien**
pour l'édification des honnêtes gens

On écrit en ce moment beaucoup d'articles sur les camps d'extermination nazis : beaucoup trop d'articles à votre goût, n'est-ce pas, M. Raoul Vergié, ex-gendarme à Saint-Didier-en-Velay, vous qui avez provoqué mon arrestation ainsi que celle de trois autres membres de ma famille. Savez-vous ce que je suis devenue depuis le 6 juillet dernier, depuis mon passage dans les prisons françaises de Vichy, de Moulins et BelFORT. Mais ce n'est pas pour vous que je parle, Monsieur Vergié, ni pour vos pareils. Déportée le 25 août de la prison de Moulins, avec ma belle-sœur, sa fille et mon mari, je vis celui-ci pour la dernière fois à Buchenwald le 10 septembre. Inutile de vous relater notre voyage jusqu'à Ravensbrück où je restai six mois. Ravensbrück, ce n'est ni Baden Baden, ni non plus Sigmaringen, mais ce fut pour moi une station de repos à côté de Belsen-Bergen où je partis le 15 février. Entre temps, ma belle-sœur, Jeanne Cerf, était morte à la suite des traitements infligés par nos bourreaux. Mais aucune image ne peut exprimer l'horreur du camp de Belsen. Dès mon arrivée dans ce camp en mars, les épidémies sévissent... Quelques malades sont « hospitalisés ». On ne sait plus jamais rien d'eux.

Cela continue ainsi sur un rythme croissant, les malades meurent sans que jamais on prenne leur identité. Les fours crématoires ne pouvant suffire pour les brûler, une grande quantité d'hommes et de femmes sont mis dans une fosse et recouverts de chaux.

Puis cela cesse, et tant dans notre bloc que dehors, les corps restent un temps illimité, se décomposant très rapidement. Vers le 11 avril, les Allemands quittent le camp, les Alliés arrivent le 13. Durant ce temps, rien à manger : les cuisines étant vidées, les favorisées du sort trouvent un peu de rutabagas.

Jusqu'au 23, jour où je quittai ce charnier, les corps s'accumulent. Les femmes tombaient comme des mouches et ne pouvaient plus se relever. Aussi je n'insiste pas sur les immondices dans lesquels nous vivions.

Lorsque le jour de notre départ, soit le 17 mai, je revis mes camarades françaises, elles étaient à peine reconnaissables et malheureusement beaucoup n'étaient plus de ce monde.

Pour échapper certaines nuits, au contact direct des morts et des très malades, nous allions coucher dehors : nous étions pourtant parmi les corps accumulés depuis des jours et des jours et les saletés de toutes sortes.

Voilà l'endroit où nous avons vécu des mois. Douze jours sans pain et cinq jours sans eau avant l'arrivée des Alliés ; les malades réclamaient à fendre l'âme. Une soupe aux rutabagas par 24 heures, c'était tout. Etant favorisée puisque revenue sans rien d'autre qu'un peu de faiblesse et de maigreur qui disparaissent un peu chaque jour, je considère pourtant comme un miracle le fait d'être sortie de cet enfer. Beaucoup manquent à l'appel, dont nous ne saurons jamais rien.

Aussi est-il impossible, quand on

UNE LETTRE

Nous recevons une lettre que nous insérons bien volontiers ; les déportés politiques sont assurés qu'ils trouveront dans nos colonnes le plus cordial accueil.

Monsieur le Directeur,
Mon cher Ami,

Vous avez aimablement sacrifié à mon retour quelques lignes dans votre journal, je vous en remercie bien sincèrement et suis heureux de vous signaler que depuis hier nous sommes rassurés sur le sort d'un autre Meldois, notre camarade de misère Marcel Candat, sa femme ayant eu une lettre de lui il y a deux jours ; un phlegmon à sa jambe déjà si blessée le retient dans un hôpital en France.

Ce camarade va donc venir grossir nos rangs et nous aider à l'épuration que nous avons décidé de pratiquer, ayant la conviction que ceux qui jugent à Melun, vont se reprendre et céder leur place aux déportés qui ont juré de venger les milliers de leurs camarades suppliciés.

N'est-ce pas en effet nous insultent en ne prêtant qu'une oreille distraite aux témoignages formels apportés par les accusateurs pour accepter sans sourciller les protestations d'innocence des salopards qui nous ont livrés aux boches ou qui, par cupidité ou lâcheté, ont collaboré avec eux.

Je suis persuadé, mon cher Ami, que le journal que vous dirigez avec tant de doigté et de loyauté, nous gardera toujours une place pour nous aider dans la tâche que nous entreprenons, c'est-à-dire travailler au redressement de notre chère France en la débarrassant en premier de la vermine qui risquerait de la ronger.

Croyez, Monsieur le Directeur et Ami, à mes sentiments les meilleurs.

A. HERVIEU

Grand invalide de la guerre 14-18, chevalier de la Légion d'honneur, Médaille militaire, Croix de Guerre, déporté politique, 26 mois camp concentration Mauthausen.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

RECHERCHES

La délégation de la Croix-Rouge Française a reçu un message émanant d'un travailleur en Allemagne, à l'adresse de Mme Villerey André, 5, avenue Gallieni. Ce message ne porte pas indication de localité.

Le destinataire peut le réclamer à la délégation de la Croix-Rouge, à Melun, 23, rue Saint-Ambroise, qui le lui fera parvenir.

**La SOCIÉTÉ de la
PLAGE de MEAUX-TRILPORT**

informe son aimable clientèle qu'elle ouvrira la Plage au public à partir du

DIMANCHE 10 JUIN

Le prix d'entrée, donnant droit à une cabine, est fixé comme suit :

Adultes : 10 fr. Enfants de moins de 10 ans, 5 fr.

ne l'a pas vécu, de se représenter l'horreur des camps nazis, de ces camps où toute l'Europe aurait pu trépasser.

Mme LEHMANN née MAY
à Meaux,

La famille Lehmann vit 74 quai Sadi Carnot à Meaux. Quatre étoiles jaunes sont distribuées le 3 juin 1942 à Gustave Lehmann, à son épouse Marcelle (née May) ainsi qu'à leurs deux enfants Bernard et Julien. En août 1942 la famille Lehmann se réfugie à Arfeuilles dans l'Allier. Le 6 juillet 1944 les gendarmes arrêtent Gustave et Marcelle Lehmann ainsi qu'une sœur de Gustave, Jeanne Cerf, et sa fille Françoise. Tous quatre arrivent au camp de Buchenwald le 10 septembre 1944.

Voir le site Internet de l'AFMD de l'Allier : <https://www.afmd-allier.com/PBCPPlayer.asp?ID=532080>